

Résumé de l'offre de la catéchèse familiale dans Mission Bellechasse-Etchemins 2025-2026



Pour les enfants qui ont déjà complété une année (ou plus) de catéchèse :	OU	Pour tous les nouveaux jeunes de cette année, voici les 2 changements :
Il n'y aura pas de changement pour vous. En effet, nous honorons l'entente que nous avons prise avec vous. Ceci veut dire que les sacrements se vivront à la date que nous vous indiquerons plus tard dans l'année. Les parents sont libres de s'impliquer à titre de catéchètes, mais ce n'est pas requis pour l'obtention d'un sacrement.		1^{er} changement Si vous souhaitez que votre enfant vive un sacrement, vous devez vous impliquer activement dans la catéchèse en devenant catéchète. C'est quoi être «parent catéchète» ? C'est un parent qui est disponible pour 2 rencontres par mois, soit : • La 1^{re} rencontre pour préparer la catéchèse (les parents seulement) en partageant une parole de Dieu; • La 2^e rencontre pour vivre la catéchèse avec les enfants. • Ces rencontres sont toujours accompagnées par des membres de l'équipe pastorale, dont au moins un prêtre. C'est donc la présence d'un parent à ces 2 rencontres mensuelles qui permettra éventuellement à l'enfant de vivre un sacrement.

Pour les enfants qui ont déjà complété une année (ou plus) de catéchèse :	OU	Pour tous les nouveaux jeunes de cette année, voici les 2 changements :
		<i>Nous conservons la norme que la première année de catéchèse est une année de premier contact. Ce qui veut dire qu'aucun discernement n'est fait cette année-là (donc aucun sacrement). Il pourra donc y avoir un discernement au cours de la 2^e année de catéchèse.</i> 2^e changement • Comme la foi chrétienne est un cheminement, les enfants pourront vivre un sacrement seulement lorsqu'ils seront « prêts » à vivre cette étape de leur vie de foi. ○ Mais prêts quand ? Pour répondre à cette question, un « discernement » sera fait, une fois par année, lors d'une discussion avec les parents, un autre catéchète et le prêtre accompagnateur du groupe. Le cheminement de l'enfant, sa compréhension du sacrement et son âge seront pris en compte. S'il est discerné lors de cette rencontre que le jeune n'est pas prêt, la famille sera invitée à poursuivre le cheminement jusqu'au prochain discernement.

IMPORTANT

Pour les familles qui ont un enfant qui a déjà complété une année de catéchèse et un autre enfant dont ce sera la 1^{re} année en 2025-2026, ce sont les nouvelles normes qui s'appliqueront. Cela veut dire que le parent devra être catéchète en raison du début d'un parcours pour un de leurs enfants. De cette façon, la transition entre les deux régimes ne s'étendra pas inutilement sur plusieurs années.